

Le 21 septembre 2005.

Bape,

A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission

575 rue St-Amable, bur. 2.10

Québec

GIR 6A6

218 P NP **DM243**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

UNANIMITÉ CONTRE LE TRONÇON JEAN LEMAN

Monsieur le président,

A la lecture des verbatimes de la 1^{ère} partie des audiences publiques du Bape et discussion avec des amis qui y ont assisté, un constat irréfutable s'en dégage : personne n'est en accord avec la proposition du Ministère des transports de construire le tronçon Jean Leman pour des raisons très différentes mais, il y a unanimité : c'est un NON très catégorique à la réalisation de ce projet.

- D'une part, l'Union des producteurs agricoles de la Fédération St-Jean/Valleyfield s'oppose à ce projet qui entraînerait selon le tracé JeanLeman choisi, la perte de 22.9 à 27.4 d'hectares de terres agricoles de classe 2 (soit les meilleures au Québec) et l'isolement de 16 à 33 hectares de la zone agricole permanente, entre le tracé et la zone non agricole. C'est plus de 600 hectares de terres agricoles qui seraient menacées de disparaître par cet ajout à l'autoroute 30 dans les terres agricoles.

De plus, comme pour le tracé sud, UPA s'oppose à la réalisation de ce tronçon car ce projet contrevient à la Loi de la Protection du territoire agricole.

- D'autre part, les agriculteurs concernés n'acceptent pas d'être dépossédés des terres agricoles ancestrales même au prix de compensations monétaires. Leur vécu de plusieurs décennies les rattache à ces espaces verts qu'ils ont travaillé de leurs mains et à la sueur de leur front.

L'UPA s'opposent à ce que ce soit toujours dans une ressource non renouvelable

comme la terre agricole que l'on réalise les projets de développement domiciliaire, industriel et autoroutier.

- Quant aux citoyens riverains de la zone verte et utilisateurs obligatoires de la route 132, ce tronçon en plus de perturber leur quiétude n'apportera aucune retombée possible quant à un accès rapide et sécuritaire tant pour se rendre à leur lieu de travail que pour leurs déplacements quotidiens aux commerces de la région .
- Enfin, la ville de Candiac appuyée des professionnels de la MRC et du CLD rejettent le projet du MTQ parce qu'il empiète entre autre sur une partie de la zone blanche et pour bien d'autres motifs...

Ma conclusion, tout le monde est contre le projet du tronçon Jean Leman. La solution, tout le monde serait heureux si l'autoroute 30 se réalisait sur la route 132. Y compris le maire de Candiac, si on interprète bien l'introduction de son intervention du 20 août dernier qui disait: « On sait tout que le dossier de l'autoroute 30 est en planification depuis de nombreuses années et que ce tracé avait comme origine et correspondait jusqu'à tout récemment à l'axe de la route 132. EFFECTIVEMENT, ON NE SERAIT PAS ICI CE SOIR SI LE PROJET D'ORIGINE ÉTAIT ENCORE EN PLACE ».

André Melillo

500 RANG SUD ST REGIS

ST COWSTRAUT JSA - 2E7